

La Presse

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 5 MAI 1990

David Peterson réitère son appui inconditionnel à Meech

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

L'Accord du lac Meech reconnaît les aspirations légitimes du Québec sans pour autant brimer les droits des autres Canadiens, a réitéré hier M. David Peterson.

Ardent défenseur de l'Accord de 1987, le premier ministre de l'Ontario est venu dire hier au comité spécial du Parlement qui étudie l'entente que le Canada est à un tournant de son histoire. C'est la première fois d'ailleurs qu'un dirigeant ontarien accepte de venir témoigner et se faire poser des questions devant un comité de la Chambre des communes.

M. Peterson n'a pas manqué de rappeler ce fait mais il a dit qu'il avait choisi de se faire entendre parce que le temps presse et qu'un rejet de l'Accord du lac Meech risque de paralyser le pays pour longtemps. «Les Canadiens écoutent ce débat aujourd'hui

comme jamais auparavant», a-t-il déclaré. «Nous sommes presque au fil d'arrivée».

Le 23 juin est la date ultime de ratification de l'entente et trois provinces s'y refusent toujours, Terre-Neuve, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Le premier ministre ontarien a plaidé pour que les députés des trois partis qui siègent au sein du comité, que préside M. Jean Charest, produisent le 18 mai prochain un rapport unanime.

C'est «l'instinct supérieur» de la nation, plutôt que l'attitude revancharde des détracteurs du lac Meech et les menaces d'indépendance du Québec, qui prévaudra en bout de ligne, a prédit M. Peterson.

Lui non plus n'aime pas la Loi 178 sur l'affichage, mais il ne pense pas malgré tout qu'on puisse

«bâtir un pays sur la base de la règle du «œil pour œil, dent pour dent».

Le comité parlementaire, chargé d'examiner la proposition constitutionnelle du premier ministre Frank McKenna du Nouveau-Brunswick, mettra fin hier à près d'un mois d'audiences publiques et ses membres devront avoir terminé leur rapport au plus tard le 18 mai.

Un rapport qui sera unanime, espère ardemment M. Peterson, parce que l'unanimité du comité Charest aurait un «poids moral» indéniable susceptible de contribuer au dénouement de l'impasse. M. Peterson, de même que le procureur général de la province, qui l'accompagnait, M. Ian Scott, ont voulu répondre aux inquiétudes de certains groupes, tels les organismes féminins nationaux et les autochtones, qui craignent que la clause de société distincte accordée au Québec ne représente un recul pour eux.

«Cet article donne au Québec un sentiment d'appartenance au pays qui n'enlève en rien aux

droits des autres citoyens», a dit M. David Peterson. «Il ne donne, à notre point de vue, et selon les avis juridiques obtenus, aucun pouvoir spécial au Québec.» Le dirigeant ontarien a souligné que les organismes nationaux de femmes avaient émis des objections, toutefois les associations féministes du Québec font valoir qu'elles ne sont pas inquiètes par la clause de société distincte.

«Cela devrait nous rassurer de savoir que les personnes qui vivent sous cet article se sentent confortables», a dit M. Peterson. Celui-ci estime qu'on doit approuver l'Accord dans son ensemble et non pas chercher des subterfuges légaux pour faire accepter certaines parties et remettre l'adoption des autres clauses à plus tard.

Les dix provinces, sans exception aucune, doivent afficher leur volonté ferme de trouver un compromis acceptable. Il a avoué que certains gestes et propos récents l'ont rendu pessimiste. Il faisait allusion aux gens de sa province qui ont piétiné le drapeau québécois, aux résolutions d'unilinguisme comme celles de Sault-Ste-Marie et à l'adoption de la Loi 178 par le Québec.

Il a regretté l'utilisation de la clause nonobstant par M. Robert Bourassa dans ce cas même s'il reconnaît que cette clause n'a pas été exigée par le Québec. Le dirigeant libéral croit que certains anglophones s'opposent à l'entente pour se venger de la Loi 178 et pour «être quitte avec le Québec».

Affichant son désaccord sur ce point, le député du NPD, Phil Edmonston, a dit en tant qu'Anglo-Québécois il était favorable au recours de la clause nonobstant puisqu'elle est une sécurité pour la culture québécoise.

M. Peterson estime qu'il faut attendre le rapport du comité Charest, le 18 mai, et il est prêt à ce que sa province appuie la résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech, présentée par le Nouveau-Brunswick, si les parlementaires fédéraux sont unanimes dans leurs recommandations.

Sursis aux centres de femmes

FC
OTTAWA

Les centres de femmes du pays ont appris hier qu'Ottawa leur accordait un sursis d'un an.

La ministre responsable du Statut de la femme Mary Collins a annoncé que le gouvernement fédéral restaure — mais pas en totalité — le financement qu'on avait retiré aux centres dans le budget de février dernier, soit 1,2 million \$.

La nouvelle a été accueillie avec allégresse par les groupes de femmes et les députés de l'opposition, soulagés d'apprendre que les centres ne seraient plus obligés de fermer boutique. Mais on aurait de toute évidence préféré récupérer la totalité des 1,6 million \$ coupés en février et certains jugent qu'Ottawa n'est pas allé assez loin.

«Nous sommes heureuses de ne pas avoir à fermer», commentait une représentante du centre des femmes de Saint-Jean, à Terre-Neuve. «Mais (...) nous avons souvent expliqué que nous avions besoin du réseau tout entier et que pour améliorer le statut des femmes, il nous fallait des fonds pour financer la recherche en plus du travail sur le terrain», ajoutait-elle à propos des 400 000 \$ manquants.

La restauration partielle du budget de fonctionnement des 74 centres est temporaire, a indiqué la ministre Collins aux Communes. Le marché qu'elle a conclu avec ses collègues du cabinet est le suivant: un fonds de transition d'un an, puis, si les provinces sont prêtes à contribuer dollar pour dollar, Ottawa consentirait à le prolonger d'une année supplémentaire.

Mme Collins a déclaré que sa tournée des centres de femmes à travers le pays lui avait permis de constater le rôle important qu'ils jouent auprès des Canadiennes, ce qu'elle a expliqué à ses collègues du cabinet pour les convaincre d'accorder le budget de 1,2 million \$. Il restait cependant à éclaircir d'où viendrait cette somme, ce qui semblait encore obscur hier.

Le secrétaire d'État Gerry Weiner a indiqué que l'argent ne viendrait pas de son budget, mais plutôt des budgets de fonctionnement d'une série de ministères fédéraux, sans préciser lesquels.

Rocard confirme son voyage à Québec

AFP
PARIS

Le premier ministre français Michel Rocard a annoncé hier qu'il se rendrait en voyage au Canada et notamment au Québec «peut-être en septembre», en recevant à l'hôtel Matignon une quinzaine d'étudiants inuit du Nord du Québec.

Le premier ministre a estimé que les rapports entre la France et le Québec étaient «chaudeurs» et «parfois chaotiques et conflictuels».

«Je veux saluer une innovation de la manifestation créatrice d'un nouveau rapport», a-t-il dit aux lycéens inuit, en présence de M. Roger Bambuck, secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports, en ajoutant que leur présence en France était «le signe d'une extension des relations entre la France et le Québec».

Les Inuit, invités par l'Office franco-québécois de la Jeunesse, effectuent depuis le 20 avril un périple à travers la France avant de regagner le Québec samedi prochain.



Le premier ministre français Michel Rocard recevait un groupe d'étudiants inuit hier à Paris.

PHOTOLASER PC



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le Sorécom: Parizeau pas du tout triomphateur

PAUL ROY

Jacques Parizeau a réagi prudemment à la publication, hier, d'un sondage Sorécom-Le Soleil-CKAC indiquant que le Parti québécois qu'il dirige devance le Parti libéral de Robert Bourassa dans les intentions de vote des Québécois.

«Vous dire que je suis content? Ah non! Ah non! La plupart de vos collègues vont m'accuser de triomphalisme», a-t-il blagué hier soir, alors qu'il assistait au lancement de la réédition d'un ouvrage publié en 1890, soit il y a 100 ans, par l'écrivain Faucher de Saint-Maurice et intitulé *La question du jour: resterons-nous français?* L'ouvrage est préfacé par le père de la loi 101, le Dr. Camille Laurin.

À défaut de pavoiser, le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale n'en a pas moins fourni trois explications aux résultats du plus récent Sorécom. Selon lui, les batailles avec les municipalités aidant, les Québécois commencent à avoir «des doutes assez sérieux» quant à l'aptitude du gouvernement Bourassa de gérer.

Il a également mentionné «les tensions autour de l'Accord Meech», qui font que plus de gens qu'avant regardent du côté de la souveraineté. Enfin, précise-t-il, il y a «les efforts faits par ce parti (le PQ) pour démontrer qu'il est prêt à prendre la succession des choses».

M. Parizeau a toutefois tenu à souligner qu'il ne faut pas s'imaginer qu'un seul sondage puisse être déterminant.

Réalisé entre le 20 et le 29 avril et reposant sur un échantillon de 1003 Québécois de 18 ans et plus, le Sorécom donne 44 p. cent d'intentions de votes au Parti québécois contre 41 p. cent au Parti libéral.

C'est la première fois depuis novembre 1981 qu'un sondage Sorécom montre ainsi le PQ devançant le PLQ.



Plus que 10 jours

Il ne reste plus que 10 jours pour la désignation des délégués qui choisiront le futur chef du Parti libéral du Canada. La lutte est pratiquement terminée; Jean Chrétien peut réclamer l'appui d'environ les deux-tiers des délégués québécois et 61 pour cent des délégués canadiens. À ce jour, au Québec, selon son organisation, Jean Chrétien aurait l'appui de 559 des 860 délégués désignés, soit 65 pour cent d'entre eux. L'équipe Chrétien en concède 215 ou 25 pour cent à Paul Martin, 74 délégués ou 9 pour cent à Sheila Copps, alors que seulement 12 délégués ne sont reliés à aucun clan. Dans l'équipe de Paul Martin au Québec, on accorde plutôt 512 délégués à Jean Chrétien, 266 à Paul Martin, 70 à Sheila Copps, alors que 12 restent indécis. Au Canada, l'appui à Jean Chrétien est tout aussi constant mais un peu moins fort.

88 p. cent des étudiants d'Edouard-Montpetit votent Oui à la souveraineté

PAUL ROY

La majorité silencieuse n'est pas allée voter et le Oui l'a emporté haut la main au collège Edouard-Montpetit de Longueuil, où s'est tenu, de mercredi à hier, un référendum sur la souveraineté.

Seulement 728 des 5 800 étudiants ont répondu à la question: «Aujourd'hui, seriez-vous en faveur de la souveraineté?» Le Oui a récolté 88 p. cent des votes.

Le référendum avait été organisé par les Jeunes péquistes d'Edouard-Montpetit. C'est toutefois le conseiller en affaires étudiantes du cégep, Guy Bédard, qui en était le responsable. Le vote a débuté mercredi après-midi et s'est terminé hier après-midi.

Selon M. Bédard, 900 étudiants avaient voté lors d'un référendum sur l'environnement, l'automne dernier. «Cette fois-ci, précise-t-il toutefois, on exigeait la carte d'étudiant et plusieurs n'ont pu voter parce qu'ils ne l'avaient pas quand ils se sont présentés».

Christian Picard, président des Jeunes péquistes d'Edouard-Montpetit, se disait

très satisfait du résultat. «Je m'attendais à 75 p. cent de Oui».

— Et la faible participation? — Il faut connaître les étudiants: la majorité s'intéresse d'avantage aux pentes de ski et au party du vendredi soir.

Selon lui, le résultat aurait été le même si tout le collège avait voté. «Le résultat est très représentatif», croit-il.

Martin Lavallée représentait le Non: «Hélas! J'ai moi-même compté les votes, c'est vrai, le Oui a gagné», admettait-il hier.

Mercredi, l'étudiant en lettres et responsable des communications françaises pour le Parti égalité avait prédit une victoire serrée du Non. Il disait compter sur la majorité silencieuse. «Il y a 44 p. cent de fédéralistes au Québec: qu'est-ce qu'ils font? Dorment-ils?»

Il se consolait tout de même en se disant que 10 p. cent de Non, «c'est une base pour créer une cellule fédéraliste au cégep». Il compte s'y employer.

L'exemple d'Edouard-Montpetit pourrait faire des petits. Ainsi, Christian Picard disait hier qu'un référendum similaire aurait prochainement lieu au cégep Maisonneuve.

Roh Tae-Woo annule sa visite

AFP
SÉOUL

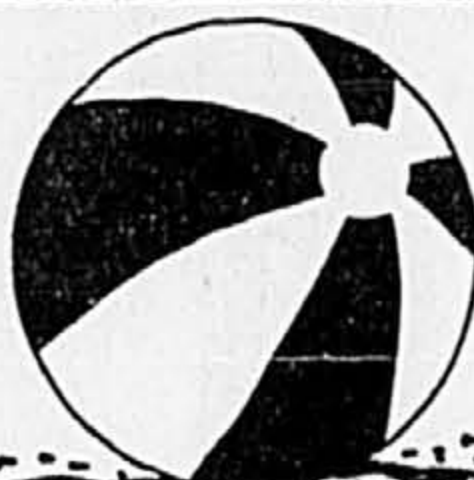
Le président sud-coréen Roh Tae-Woo a annulé sa visite en Amérique du Nord et ne se rendra qu'au Japon, de façon à pouvoir s'occuper personnellement des difficultés dans son pays, a-t-on annoncé de sources officielles hier.

M. Roh était attendu à Tokyo le 24 mai pour une visite de trois jours. Il devait ensuite se rendre au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

C'est sur le conseil de l'autre dirigeant du Parti libéral démocrate (au pouvoir) que M. Roh a décidé d'écourter son voyage à l'étranger. Ce dirigeant, M. Kim Young-Sam, se réfère à la crise économique et sociale que traverse actuellement la Corée du Sud.

Lors d'une séance de la commission parlementaire des Affaires étrangères hier, les députés d'opposition ont même réclamé l'annulation de la visite présidentielle à Tokyo, les négociations bilatérales sur le statut des Coréens vivant au Japon n'ayant pas donné de résultats satisfaisants.

Dans le cahier
VACANCES / VOYAGE
AUJOURD'HUI



3 400 KM SUR LA CÔTE EST DES ÉTATS-UNIS

Un texte de
FRANÇOIS TRÉPANIER

UN ITINÉRAIRE COMPLET MARIANT PLAGE ET CULTURE.

Il y a 20 ans, Kent State

PC-Reuter
KENT, Ohio

Treize secondes. Cela ne dura que 13 secondes: une fusillade qui se produisit par une magnifique journée de printemps et qui coûta la vie de quatre étudiants, changea le cours de l'existence d'un nombre incalculable d'Américains et modifia profondément le cours de l'histoire des États-Unis.

Avant le 4 mai 1970, Kent State n'était qu'une autre université américaine. Après 12 h 24, ce jour-là, l'endroit devint un lieu de référence, une croisée de chemins historiques qui, selon certains académiciens, a marqué les États-Unis presque autant que Pearl Harbor.

La Garde nationale de l'Ohio, appelée sur les lieux pour mettre fin aux manifestations contre la guerre du Vietnam et le vandalisme, a abattu ces quatre étudiants, tout en blessant neuf autres.

En ce 4 mai 1990, 20 ans plus tard, Kent State a dévoilé hier un monument aux victimes. L'ex-candidat démocrate aux présidentielles, George McGovern, a prononcé une allocution et une veille au flambeau a suivi.

Cette violence, en 1970, fut de la responsabilité du président de l'époque, Richard Nixon, qui ordonna l'envoi de troupes américaines au Cambodge, alors que l'opinion publique dénonçait déjà l'engagement américain au Vietnam, la guerre la plus impopulaire de l'histoire américaine.

Crise profonde
Dans les jours qui suivirent ce massacre, des centaines d'autres campus américains virent les étudiants se révolter. L'anarchie la plus totale semblait vouloir s'installer et certains historiens estiment que les États-Unis connurent alors la pire crise sociale de leur histoire depuis la Guerre de Sécession.

Avec le recul du temps, on constate toutefois que l'épisode



Cette photo historique a maintes fois fait le tour de la planète.

PHOTOLASER PC

de Kent State a marqué le début de la fin pour la guerre du Vietnam.

Huit gardes nationaux furent éventuellement accusés d'avoir violé les droits civiques des étudiants, mais furent acquittés. Vingt-cinq manifestations furent accusées d'avoir participé à une émeute, mais aucun ne fut incarcéré. Une poursuite au civil contre l'État de l'Ohio et l'université se termina par un accord en vertu duquel une compensation financière fut versée aux familles des victimes, mortes ou blessées.

«On perçoit encore une forte hostilité, de la colère, dans le nord-est de l'Ohio», affirme Dean Kahler. Peu de gens restent indif-

férents lorsqu'on parle de Kent State.»

Témoignage

Kahler se déplace en fauteuil roulant. Il y a 20 ans, il figure parmi ceux qui furent blessés. Une balle de M-1 l'a rendu paralytique pour le restant de ses jours.

Aujourd'hui âgé de 39 ans, marié de récente date et fonctionnaire de comté à Athens, en Ohio, il se fait cinglant lorsqu'on lui demande s'il n'est pas indécrottable qu'on ait mis 20 ans à construire un mémorial aux victimes d'il y a deux décennies.

«Je suis plutôt surpris qu'on n'ait mis que 20 ans. Ce mémorial aidera à guérir certaines des blessures encore ouvertes. Il continuera également de nous rappeler les abus de pouvoir d'un président et d'un gouverneur.»

«S'il faut un bain de sang pour mettre fin aux manifestations sur les campus, qu'il en soit ainsi», affirmait Ronald Reagan, alors gouverneur de la Californie, peu avant la fusillade à Kent State.

Le président Nixon qualifia les manifestants contre la guerre au Vietnam de «voeux» et le vice-président Spiro Agnew déclara que les dirigeants des collèges et universités devaient les traiter «comme il est de mise».

Jerry Lewis, professeur de sociologie à Kent State, était professeur adjoint au même endroit, il y a 20 ans. Il agissait comme surveillant de faculté, pour les organisateurs de la manifestation, lorsque la fusillade éclata.

«J'observais la manifestation lorsqu'on commença à utiliser les gaz lacrymogènes. J'ai alors franchi la colline avec les étudiants», dit-il, du sommet du petit monticule, au milieu du campus, d'où furent tirés les coups de feu.

«Je me suis éloigné de côté du parking et je me suis alors occupé d'un étudiant aveuglé par les gaz. J'ai alors rebroussé chemin jusqu'aux limites du parking. Les gardes nationaux commençaient à reculer.»

«Lorsqu'ils atteignirent le sommet de la colline, ils se tournèrent et firent feu. J'ai très bien vu les lignes de feu sortir des canons et j'ai plongé vers le sol. Je savais qu'il s'agissait de balles réelles.»

«C'est à cet endroit-ci qu'est mort Jeffrey Miller», dont la photo a fait le tour du monde, affirme Lewis en nous montrant montrant un endroit précis du terrain.

Photo célèbre

Cette célèbre photo nous montre Miller, étendu sur le sol, sous une jeune fille terrifiée aux longs cheveux, bras étendus, réclamant des secours à grands cris.

On découvrit ultérieurement que la jeune fille était une fugueuse de Floride, âgée de 14 ans. Aux dernières nouvelles, elle est mariée et vit dans une région rurale du Kentucky.

«C'est ici que fut tuée Allison Krause», ajoute Miller, en nous montrant un endroit un peu plus éloigné du parking. «Elle a été atteinte ici et est tombée là.»

Les endroits où ont été atteints Miller, Krause et William Lee Schuler, et William Schroeder ne sont indiqués d'aucune façon.

Le monument de granit rose et gris qui rappellera la mémoire de ces quatre victimes repose à quel-

que 60 mètres de là, au sommet d'un petit monticule ombragé par les chênes géants.

Quatre longues plaques de marbre lancent leur flèche vers les cieux, au sommet du monument, rappelant les quatre morts.

Ceux qui ont tiré

«Entre 61 et 67 coups de feu ont été tirés, en l'espace de 13 secondes, par 28 gardes nationaux, faisant 13 victimes», de rappeler Lewis. «Environ la moitié des coups de feu furent tirés dans les airs.»

Les gardes nationaux impliqués étaient tous de la région de Kent, en majorité des jeunes hommes qu'on aurait pu confondre avec leurs victimes.

Le quartier commercial de Kent avait été la proie du vandalisme et l'édifice du Corps de réserve, construit sur le campus, avait été incendié deux jours avant la fusillade.

Malgré tout, lorsque les 900 gardes nationaux occupèrent le campus, ce qui avait débuté comme une manifestation anti-Vietnam se transforma en mouvement de protestation contre la présence des militaires, affirme Lewis.

«La grande majorité des militaires qui étaient là s'étaient engagés dans la Garde nationale pour éviter d'être dépêchés au Vietnam. Un grand nombre d'entre eux étaient contre la guerre du Vietnam. Ils étaient très pauvrement commandés. Ils ne se connaissaient pas les uns les autres.»

«Ce fut une manifestation anti-Garde et non anti-Vietnam.»

Après avoir ignoré la tragédie durant les années qui ont suivi les incidents du 4 mai 1970, Kent State en a finalement assumé la responsabilité. Aujourd'hui, Lewis fait même partie d'une équipe de professeurs donnés des séminaires sur cette tragédie.

Le mémorial marquera ces souvenirs douloureux d'une façon encore plus permanente.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

DAWSON vous propose sa façon d'apprendre une langue

Une attention individuelle et des classes peu nombreuses font des cours de langue du collège Dawson une façon rapide et efficace d'acquérir une connaissance de la langue anglaise ou française.

Méthode d'expression orale.
Les lundis et mercredis soirs de 18 h à 21 h, du 4 juin au 30 juillet ou 4 semaines intensives du lundi au jeudi de 9 h à 12 h du 4 au 28 juin ou du 2 au 26 juillet.

Frais de scolarité: 175\$
Pour de plus amples renseignements, veuillez composer **933-3771**

COLLEGE DAWSON
Centre de l'éducation aux adultes

LE POUVOIR DE RÉUSSIR À MONTRÉAL

ET À LAVAL...

BOURSE D'ÉTUDE DÉBUTEZ À LA SESSION D'ÉTÉ

devenez Représentant technique microprocesseur 24731 Programmeur analyste programmeur 420.51

Apprenez la bureautique maîtrise des appareils 900.62

Service aux diplômés Possibilité de prêts étudiants et de prolongation des prestations d'assurance-chômage.

285-8585

2, Place Laval Bureau 485 Laval, Québec H7N 5N6 **662-9090**

BOURSE D'ÉTUDE DÉBUTEZ À LA SESSION D'ÉTÉ

devenez Représentant technique microprocesseur 24731 Programmeur analyste programmeur 420.51

Apprenez la bureautique maîtrise des appareils 900.62

cours de type professionnel, de niveau collégial, menant à un A.E.C. ou C.E.C. No de permis du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science: 749747

TECCART

Le lundi 7 mai 1990
de 14 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h

L'an dernier, nous avons remporté le premier prix provincial.

VENEZ VOIR CE DONT NOUS SOMMES CAPABLES CETTE ANNÉE!

Les finissants de l'Institut Teccart invitent le grand public à se rendre compte que le travail, l'enthousiasme et la persévérance donnent encore des résultats extraordinaires: nos travaux de fin d'étude.

Institut Teccart
3030, rue Hochelaga, Montréal (métro Préfontaine)
(514) 526-2501

COLLEGE AHUNTSIC

INSCRIPTIONS AUX COURS D'ÉTÉ 1990

DATE: Samedi 12 mai 1990, de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h, Local A-1320

ADRESSE: 9155, Saint-Hubert, Montréal

COÛT: Frais d'inscriptions: 10\$ par cours plus 1\$ par heure d'enseignement payables au moment de l'inscription; prévoir argent comptant.

DURÉE DE LA SESSION: du 28 mai au 17 juillet; tous les cours se donnent en soirée.

COURS	TITRE	LES SOIRS
101-301	Biologie générale I	lundi-mercredi; mardi-jeudi
101-401	Biologie générale II	mardi-jeudi
101-911	Biologie humaine I	lundi-mercredi
201-101	Compléments de math	lundi-mercredi
201-103	Calcul diff. et int. I	lundi-mercredi; mardi-jeudi
201-105	Alg. vect. et lin. géom.	lundi-mercredi; mardi-jeudi
201-203	Calcul diff. et int. II	lundi-mercredi; mardi-jeudi
201-205	Alg. et progr. lin.	mardi-jeudi
201-211	Algèbre	lundi-mercredi
201-302	Comp. math (Tech. adm.)	mardi-jeudi
201-307	Probabilités et stat.	lundi-mercredi
201-311	Trigo. et géo. analytique	mardi-jeudi
201-337	Statistiques	lundi-mercredi; mardi-jeudi
201-702	Mathématiques (bât. et territoire)	lundi-mercredi
202-101	Chimie générale	mardi-jeudi
202-111	Chimie d'appoint	lundi-mercredi
202-201	Chimie des solutions	lundi-mercredi
202-202	Chimie organique I	mardi-jeudi
202-302	Chimie organique II	lundi-mercredi
202-101	Mécanique	lundi-mardi-jeudi
203-111	Mesures et analyses	lundi-mardi-jeudi
203-201	Electricité et magnétisme	lundi-mardi-jeudi
203-202	Electricité et magnétisme	lundi-mardi-jeudi
203-301	Opt. et physique moderne	lundi-mardi-jeudi
243-390	Init. aux tech. industrielles	mardi-jeudi
310-110	Criminologie générale	lundi-mercredi
310-320	Droit pénal I	lundi-mercredi
310-330	Organisation de la police	mardi-jeudi
310-520	Droit pénal III	mardi-jeudi
311-821	Santé sécurité trav. construction	mardi-jeudi
330-951	Hist. Qué. 1867 à nos jours	mardi-jeudi
340-101	Philosophie pensée discours	lundi-mercredi
340-201	L'être humain et son milieu	mardi-jeudi
340-301	Conceptions de l'être humain	mardi-jeudi
340-401	Éthique et politique	lundi-mercredi; mardi-jeudi
350-102	Psychologie générale	lundi-mercredi
350-901	Développement de la personne	mardi-jeudi
350-914	Relations humaines	lundi-mercredi
350-930	Psycho. du comportement sexuel	mardi-jeudi
383-920	Introduction à l'économie I	lundi-mercredi
383-935	Économie du Québec	lundi-mercredi
387-960	Initiation à la sociologie	lundi-mercredi
387-964	Sociologie de la société qué.	mardi-jeudi
410-110	Comptabilité I	lundi-mercredi
410-210	Comptabilité II	lundi-mercredi
410-320	Compt. analytique de gestion	mardi-jeudi
410-430	Marketing I	lundi-mercredi
410-523	Prix de revient et systèmes	mardi-jeudi
420-201	Techniques de programmation	lundi-mercredi
420-904	Util. log. micro-ordinateurs	lundi-mercredi
420-920	Intro. au langage pascal	mardi-jeudi
530-920	Le cinéma américain	lundi-mercredi
601-102	Discours politique	lundi-mercredi
601-202	Théâtre	lundi-mercredi
601-302	Discours narratif	mardi-jeudi
601-303	Lecture et analyse	mardi-jeudi
601-902	Linguistique	lundi-mercredi

POUR TOUTES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS AU SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

TÉLÉPHONE: 389-5921, POSTE 2604

Dans le monde de l'auto, voyez grand. Avec 2 000 autos et camions / sem., dans les annonces classées de La Presse, il s'en trouve vraiment des affaires. Voyez grand!!! 285-7111.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

CÉCM

Session de printemps 1990 — Cours du soir

1re à 5e secondaire: 1 cours seulement

Alphabétisation et présecondaire: 1 cours seulement

Centres: Calixa-Lavallée, 4444, boul. Henri-Bourassa Est
Gabrielle-Roy, 8699, boul. Saint-Michel
Lartigue, 2217, rue Papineau (alphabétisation seulement)
Lucien-Pagé, 8200, boul. Saint-Laurent
Père-Marquette, 6030, rue Marquette
Saint-Henri, 4115, rue Saint-Jacques

Commerce: perfectionnement seulement
Commerce et secrétariat Stella-Maris
3955, rue de Bellechasse

Fréquence des cours: 3 ou 4 soirs par semaine
Durée de la session: du 14 mai au 20 juin
Inscription: 7 mai 1990, de 19 h à 21 h
Coût: 32\$ (gratuit sur présentation du reçu de janvier 1990)
Renseignements: 596-5000 de 8 h 30 à 16 h 30

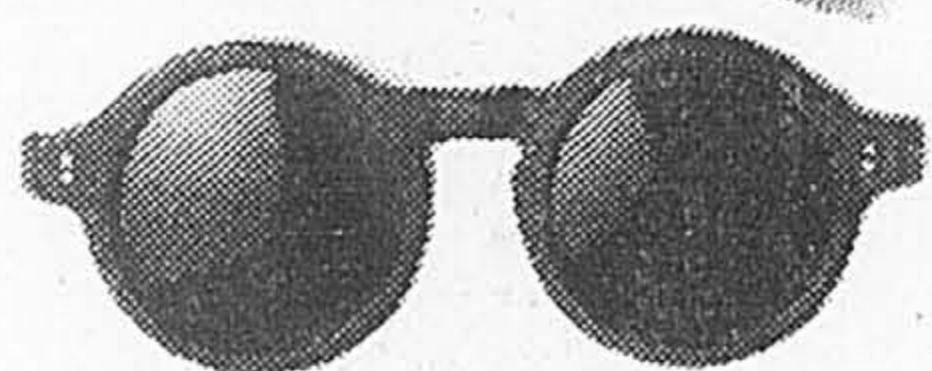
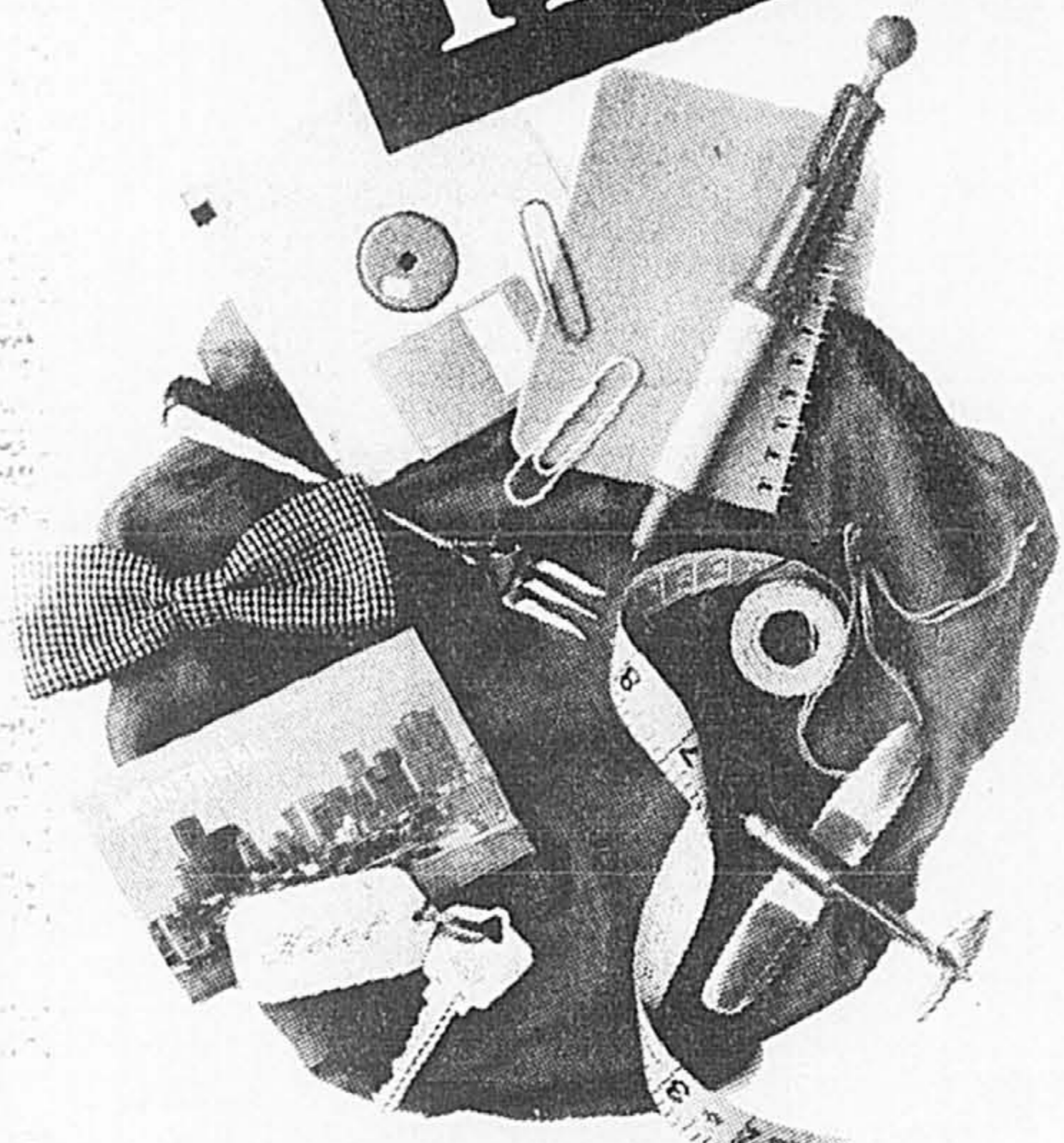
N.B. Lors de l'inscription, apporter la carte d'assurance-maladie ou le dernier bulletin officiel. De plus, pour certains cours les places sont limitées.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

PRENEZ

la

TÊTE!



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

La deuxième place ne vous suffit pas ?
Vous faites donc partie des futurs étudiants du **COLLÈGE LASALLE**.

Six programmes à l'Éducation régulière serviront de tremplin à votre carrière:

- DESSIN DE MODE
- GESTION DE LA PRODUCTION DE LA MODE
- MISE EN MARCHÉ DE LA MODE
- GESTION HÔTELIÈRE / RESTAURATION
- TOURISME / VOYAGES
- TECHNIQUES DE BUREAU

Le **COLLÈGE LASALLE** vient tout juste d'emménager dans son nouvel édifice. Ses locaux vous offrent un aménagement harmonieux, des équipements modernes et des plus sophistiqués conçus de manière à favoriser une formation professionnelle de première qualité.

Que ce soit pour commencer ou pour poursuivre votre DEC ou votre CEC, **inscrivez-vous maintenant!**

Pour prendre rendez-vous, communiquez avec notre service des admissions au:

(514) 939-2006 ou
1-800-363-3541

(appel sans frais pour l'extérieur de Montréal)

Si vous préférez, venez nous rencontrer au:
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2

Télécopieur: (514) 939-2015

Métro Atwater



PARTICIPATION

À vous de jouer.

Programmes d'été — Semaines intensives
Anglais langue seconde pour adultes

Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.

- Cours crédités au niveau collégial
- Cinq sessions:
 1. Du 10 au 15 juin
 2. Du 17 au 22 juin
 3. Du 8 au 13 juillet
 4. Du 15 au 20 juillet
 5. Du 29 juillet au 3 août
- Magnifique campus au cœur de l'Estrie
- Résidences modernes

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Programme d'été
Anglais langue seconde
Lennoxville (Québec)
J1M 2A1
Tél.: (819) 564-3684

LENNOXVILLE
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Journée d'information, samedi 26 mai (réservations)

BRÉBEUF
(ordre collégial)

Les grands avantages

- Nous acceptons des inscriptions tardives
- Quelques places disponibles en sciences et en sciences de l'administration
- Cote Z hautement considérée
- Bourses du Collège

Renseigne-toi!

342-1320
(poste 262)

Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal, Québec H3T 1C1
(métro Côte-des-Neiges)
Collège privé déclaré d'intérêt public

ÉCOLES MONTESSORI Inc.

Fondée en 1966 — 24e année
Garderie et Jardin d'enfants

VISITE LIBRE ET INSCRIPTION
Pour sept. 90 — 2½ à 6 ans

Outremont 1357, av. Van Horne Roxboro 10432, boul. Gouin O.
Mont-Royal 1050, ch. Dunkirk Greenfield Park 793, av. Campbell
Beaconsfield 275, rue Elm LaSalle 8801, rue Beyries

Admissible à la subvention du gouvernement du Québec

- Demi-journées et journées entières
- Programmes français-anglais et bilingue
- Personnel qualifié • Garderie et maternelle
- Programme d'ordinateur

POUR DEPLIANT ET INFORMATION TELEPHONEZ AU
Transport privé disponible
Siège social: **272-7040**
REPAS CHAUDS

Dans 6 succursales

MARDI 8 MAI 18 h 30 à 21 h

Si une formation gagnante est ce que vous recherchez:

Le Centre de formation **Compétences 2000**
777, Bois-de-Boulogne (Pont-Viau)
Laval (Québec)
H7N 4G1

répondra à vos besoins en vous offrant le cours:

TENUE DE CAISSE ET OFFRE DE SERVICES FINANCIERS

d'une durée de 900 heures, vous amènera à travailler dans un secteur où les possibilités d'emplois sont excellentes. Si vous aimez travailler avec les gens, collaborer avec eux, si vous visez la perfection et possédez un secondaire V.

Téléphonez sans tarder au **662-5746**, Denise
ou entre 9h et 16h
662-5793, Jocelyne

Coût:

- Il n'y a pas de frais de scolarité
- Les frais de matériel sont calculés par semestre
- Pour le premier semestre des frais de 35\$ sont exigibles lors de l'inscription.

Début des cours en septembre 1990.

PERSONNES JOUENT AU BASKET BALL EN FAUTEUIL ROULANT AU CANADA

LOGIC

Pour tout le monde... pour la vie!

participation

LIRE LITTÉRATURE

VOIR FILM

ÉCOUTER EN ALLEMAND MUSIQUE

C'est facile!

AVEC LE
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL

COURS INTENSIFS de six semaines
15 mai - 20 juin
Inscriptions dès le **7 mai 1990**
Prochaine session régulière: **10 sept. au 20 déc.**
Renseignements:
499-0159
499-0918

GOETHE-INSTITUT

418, rue Sherbrooke est
(Métro Sherbrooke)

CLUB ENTREPRENEURS SÉMINAIRES
pour nouveaux ou futurs entrepreneurs.

Le Club Entrepreneurs est un regroupement d'entrepreneurs débutants qui offre à ses membres des services de planification, d'information, de formation, de consultation et d'aide à l'obtention de financement.

Chaque mois, le Club Entrepreneurs présente des séminaires sur des sujets concernant le démarrage et la gestion d'entreprises. En mai, nos séminaires auront lieu le samedi et le dimanche, et débuteront à 9 heures du matin. Sauf les séminaires indiqués AM (avant-midi), les séminaires se termineront en fin d'après-midi. Les animateurs sont des gens d'affaires chevronnés.

Pour obtenir le contenu de chaque séminaire et des renseignements sur les animateurs, appelez au Club Entrepreneurs. Tél.: **529-2929**

19 mai Comment lancer une entreprise?
Comment financer une petite entreprise?

20 mai Les statuts juridiques d'une PME et la convention entre actionnaires. (AM)
Comment s'y prendre pour acheter la bonne entreprise et payer le bon prix?

26 mai Gestion de commerce de détail: les facteurs de succès.
Comment ouvrir un restaurant à Montréal?
L'informatique et la PME: pourquoi? quand? quoi? comment?

27 mai Les programmes gouvernementaux d'aide aux entreprises industrielles. (AM)
La planification de l'informatique. (AM)
Comment monter ses livres comptables? (AM)
Comment choisir le bon système téléphonique? (AM)

1160 bd. Saint-Joseph Est, bureau 215, Montréal, Québec H2J 1L5

Concours d'art oratoire 1990 C.É.C.M.

Trois étudiants de la C.É.C.M. soit **Hynda Benabdallah** de la polyvalente Henri-Bourassa, **Frédéric Mas** de la polyvalente Honoré-Mercier, et **Célia Jeronimo** de la polyvalente Lucien-Pagé ont été proclamés lauréats du concours d'art oratoire de la C.É.C.M. Chaque lauréat mérite un voyage en France accompagné d'un de ses parents.

Le concours d'art oratoire de la C.É.C.M. s'inscrit dans la volonté de s'engager plus à fond dans une meilleure connaissance de la diversité ethnique et de ses aspects culturels, faisant des différences de chacun des éléments dynamiques de la culture québécoise d'aujourd'hui. La réalisation de cet événement a été rendu possible grâce à la collaboration de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

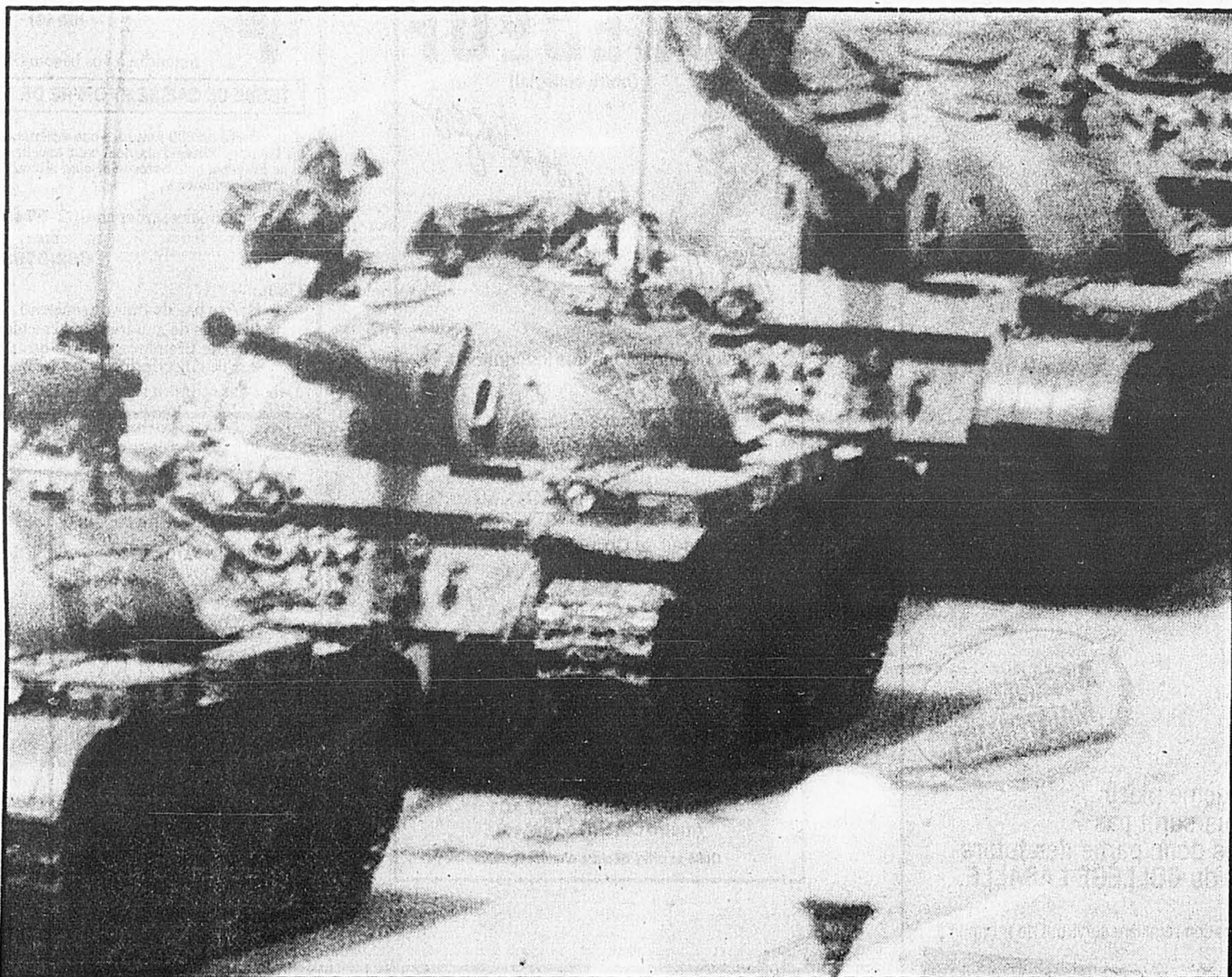
M. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, Me Michel Pallascio, président de la C.É.C.M., et M. Michel Dumont, vice-président de la Compagnie Jean Duceppe et président du jury, entourent les trois lauréats Hynda Benabdallah, Frédéric Mas et Célia Jeronimo.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

En collaboration avec

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

CERTAINS JOURNAUX ISOLENT LES ÉVÈNEMENTS.



L'intelligence du dauphin, une réputation surfaite

PHILIPPE COSTE
Agence France-Presse
PARIS

« Les oiseaux sont des cons! », disait le dessinateur Chaval. Sans aller aussi loin, les éthologistes, ces spécialistes du comportement animal, procèdent à des « révisions déchantées » au sujet des dauphins.

En effet, ces animaux auxquels on a prêté toutes les vertus et tous les dons, ne sont pas super-intelligents, même s'ils figurent toujours sur la liste des « meilleurs amis de l'homme ». L'océanologue Jacques Maigret porte sur eux un regard quelque peu déconcertant, mais ne parle pas à la légère: voici 20 ans qu'il les étudie.

Aujourd'hui responsable d'un département du musée océanographique de Monaco, il a acquis sa certitude au cours de mois passés à observer ces mammifères le long des côtes de la Mauritanie, où ils passent pour « aider » les pêcheurs locaux en rabattant vers les plages les bancs de mullets évoluant au large.

« Le spectacle est certes fabuleux et voir ainsi se mêler hommes, dauphins et poissons au milieu des éclaboussures à quelque chose d'impressionnant », a reconnu l'océanologue, à l'occasion de la 5^e conférence internationale sur les relations entre l'homme et l'animal, qui vient de se tenir dans la principauté de Monaco.

Pour lui, toutefois, le comportement des dauphins n'est pas dénué d'intérêt. « Il est évident qu'ils ne viennent pas là pour aider les pêcheurs, mais pour chasser plus facilement. Il ne s'agit pas chez eux d'une réaction délibérée, mais bien d'une manœuvre instinctive de chasse. Et même si, au cours de l'action, une certaine connivence s'instaure entre l'homme et le dauphin pour assurer la prise maximale, chacun

'travaille' pour son propre compte ».

« En fait, selon M. Maigret, on a fait un peu trop d'anthropomorphisme en prêtant aux dauphins des sentiments humains et en comparant sans cesse leurs attitudes aux nôtres ».

Ce qui fausse tout, à son avis, « c'est que l'homme a tendance à considérer qu'un animal est intelligent lorsqu'il est capable de nous imiter et de nous flatter en faisant ce qu'on lui demande ».

En réalité — et on peut se demander pourquoi on n'y a pensé plus tôt — il semble bien que ce sont les dresseurs qui font preuve d'intelligence: « Ils ont compris comment utiliser les facultés naturelles d'imitation des animaux pour les induire à faire ce qui leur est demandé », note ainsi Jacques Maigret.

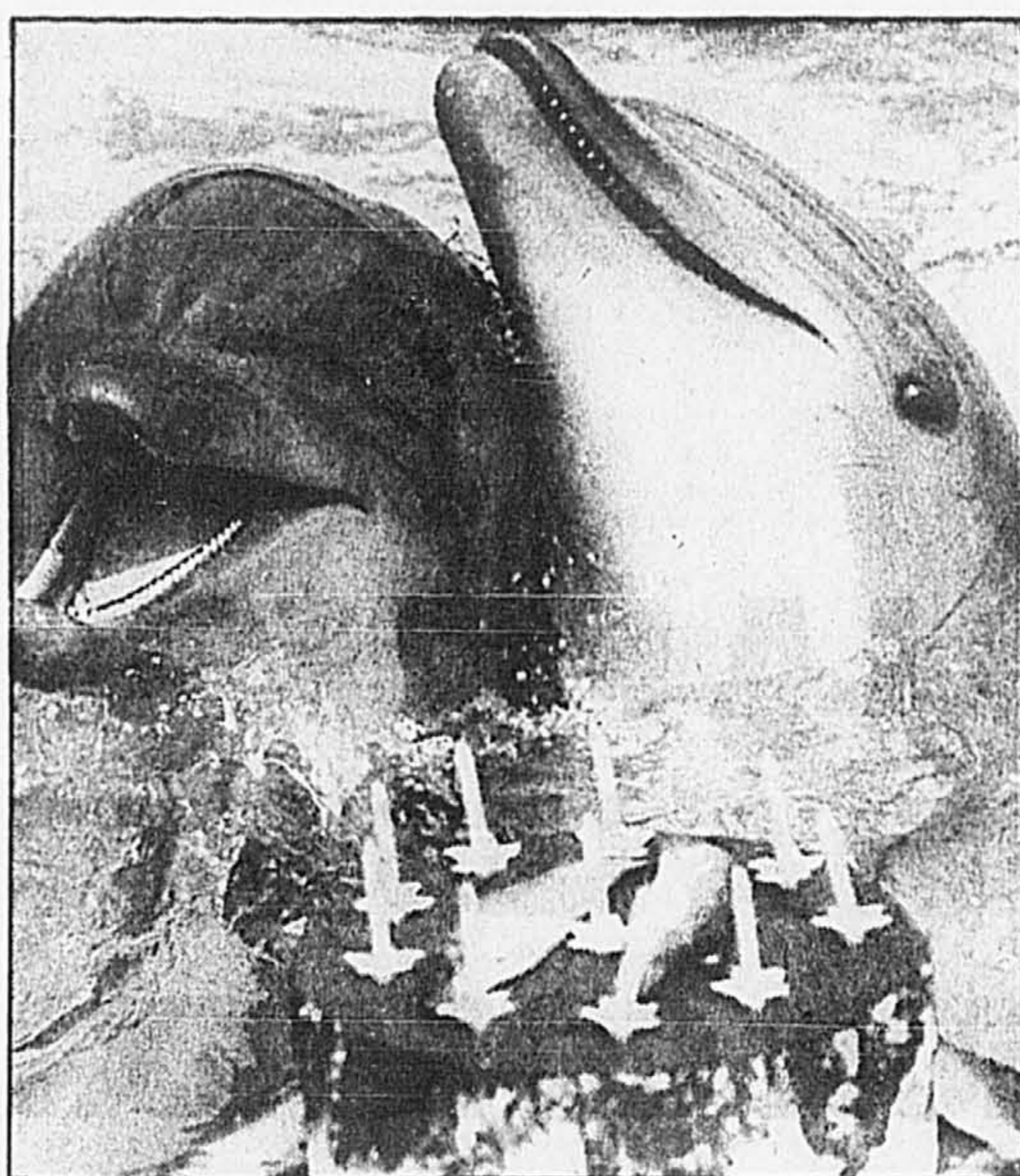
Quant à l'intelligence de l'animal, elle se limite, selon lui, « à comprendre que l'assouvissement de ses besoins alimentaires passe par l'exécution de ce qui lui est demandé ».

Une aura de mystère

Pour prosaïques et décevantes qu'elles soient, ces observations ne font pas un « imbécile » du dauphin. Surtout, elles n'expliquent pas tout. Le dauphin conserve, sans doute pour longtemps encore, une aura de mystère. Mystère sur son sonar — plus perfectionné que le meilleur appareil de détection sous-marine conçu par l'homme, sur son curieux langage encore indéchiffré, sur son évidente attirance vers les êtres humains. Mystère encore sur les extraordinaires talents de bouffon dont il fait preuve et qui enchantent petits et grands.

Quant aux raisons de la popularité de ce cétacé, elles constituent peut-être le mystère sur lequel les chercheurs de tout poil se cassent les dents le plus longtemps!

Monture des dieux pour les Grecs, le dauphin passe depuis



Le dauphin, une espèce en voie de disparition.

l'Antiquité pour le bienfaiteur des mers, patrouillant inlassablement à la recherche d'un humain à sauver ou d'un navire égaré à ramener à bon port. Représenté sur les mosaïques des temples, sur les pièces de monnaie ou sur des amphores vieilles de milliers d'années, le cétacé est entré dans la littérature grâce à Homère, qui en a fait le sauveur de Télémaque, le fils d'Ulysse.

Comme le rappelle Jacques Maigret, le dauphin a toujours fait preuve — que ce soit dans les contes et légendes les plus anciens ou dans les feuilletons télévisés — d'un discernement confondant: il aide toujours les « bons » contre les « méchants ».

Un mythe universel

Et le mythe se retrouve dans la plupart des civilisations. « En Chine, explique l'océanologue, les dauphins d'eau douce passent pour une princesse réincarnée. En Amazonie, ils sont considérés comme les pères des enfants illégitimes ».

Cette représentation sympathique du dauphin, auquel on prête toutes les qualités — beauté, douceur, sentiment et intelligence —

a trouvé un renforcement dans l'imagerie populaire grâce au petit écran, lequel a popularisé « Flipper le dauphin » dans le monde entier.

Cette aura spéciale, dont ne bénéficie aucun autre animal sauvage, pourrait résulter de la similitude de ses dimensions avec celles de l'homme ou encore de la chaleur de son comportement envers ce dernier.

Mais, pour sympathique qu'elle soit, cette popularité a sa contrepartie: des parcs d'attractions qui pulsent — et où ils ne sont pas toujours bien traités — aux centres d'entraînement militaires — où ils sont dressés à protéger des plongeurs, escorter des navires, repérer des mines ou détecter des sous-marins « ennemis », les dauphins n'ont pas toujours des raisons de voir la vie en rose.

Victimes à la fois de la pollution, des pêcheurs et du trop grand intérêt que leur portent les hommes, les dauphins sont aujourd'hui en voie de disparition. Ce qui ne les dissuade pas — et peut-être est-ce la preuve de la modestie de leur intelligence — de continuer à caracoler avec un désir évident de contact au voisinage des hommes.

Deux ans de répit pour les éléphants

JEAN-PIERRE DEPLANQUES
Agence France-Presse
PARIS

■ Ils étaient 2,5 millions à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il n'en restait plus que 600 000 aujourd'hui sur l'ensemble du continent africain. Peut-être moins encore.

Pour éviter l'extinction totale à court terme de l'éléphant d'Afrique, les pays membres de la CITES (Convention pour le commerce international des espèces menacées) ont décidé en octobre dernier à Lausanne, Suisse, d'interdire jusqu'en 1992 le commerce de l'ivoire. En attendant de se réunir à nouveau pour se prononcer éventuellement sur une interdiction définitive.

Cette mesure entrée en vigueur le 18 janvier n'a toutefois pas fait l'unanimité, loin de là, au sein des principaux pays exportateurs d'ivoire et les éléphants ont encore quelques soucis à se faire pour leur survie.

Six pays réfractaires

Six pays d'Afrique australe, dont le Zimbabwe, le Burundi, le Malawi, le Botswana, le Mozambique et l'Afrique du Sud, ont refusé de se plier au vote de la CITES en annonçant qu'ils poursuivraient leurs exportations.

Pour justifier cette attitude, le Zimbabwe, pour sa part, a allégué que la politique d'exploitation de son cheptel avait permis en dix ans de faire passer de 30 000 à 40 000 le nombre de ses éléphants.

Aussi préconise-t-il que l'interdit du commerce de l'ivoire ne frappe que les pays dont la population d'éléphants est menacée.

Pour le Burundi, il s'agit avant tout de sauver un stock de 90 tonnes de défenses qui représente 18 millions de dollars. Ce pays, où il ne restait plus en 1985 qu'un seul éléphant, exportait cependant chaque année des centaines de tonnes d'ivoire provenant bien souvent d'ailleurs.

Ce subterfuge a permis à de nombreux Etats africains de passer outre à la réglementation sur les quotas prescrits dès 1984 par la CITES.

C'est le cas de l'Afrique du Sud, autre pays réfractaire, qui a exporté entre 1986 et 1989 près de 500 000 défenses d'éléphants alors que son troupeau ne comporte officiellement que 8 000 pachydermes.

Il est vrai, soulignent les spécialistes, que ce sont les pays exportateurs eux-mêmes qui fixent les quotas. A l'exemple du Mozambique qui, en 1987, a annoncé à la CITES qu'il faisait passer le sien de 200 défenses à près de 2 000.

Quoi qu'il en soit, le vote de Lausanne, en réduisant la demande de l'ivoire, devrait donner un sérieux coup au braconnage.

Les effets, d'ailleurs, ont été immédiats et le prix des défenses a déjà sensiblement fléchi. Un avertissement aux braconniers pour qui la chasse au pachyderme ne devrait plus constituer une source de revenus aussi appréciable que par le passé.

Le braconnage a été en effet une des causes majeures de la disparition des éléphants d'Afrique.

Le parc de Tsavo, au Kenya,

comptait en 1969 24 000 éléphants. En 1988, il n'y en avait plus que 4 000. Quant aux rhinocéros, ils ne sont plus qu'une trentaine alors qu'on en recensait plus de 600 en 1970.

Les auteurs de ce massacre, selon le gouvernement kenyan, sont des déserteurs de l'armée somalienne.

Au début des années 80, le président Danial Arap Moi a déclaré la guerre aux braconniers et les fonctionnaires des parcs nationaux ont reçu l'ordre de tirer à vue sur ces criminels. En 1988, onze braconniers, armés parfois de fusils mitrailleurs, ont été abattus. Des milliers de défenses saisies ont été brûlées par les autorités.

Au cours des dix dernières années, le braconnage a fait non moins d'un million de victimes parmi les éléphants africains. Il est vrai que le marché de l'ivoire rapporte chaque année 500 millions \$ aux braconniers et leurs intermédiaires.

Les Etats-Unis et la France, qui ont pris la tête des partisans de l'interdiction provisoire du commerce de l'ivoire, estiment qu'elle est le seul moyen de mettre un terme à l'hécatombe.

Selon le secrétaire d'Etat français à l'Environnement, Brice Lalonde, ce n'est qu'« en cassant la demande des pays occidentaux et asiatiques » qu'on pourra sauver les 600 000 éléphants (350 000 selon certains spécialistes) qui subsistent sur le continent africain.

Le Japon se tourne vers le mammoth

Le Japon, principal consommateur d'ivoire au monde, a pris acte. Déjà, il envisage de se rabattre sur les défenses de mammoth, qui étaient l'objet d'un florissant négoce au 17^e siècle.

Extraites du sous-sol, il s'en vendait encore chaque année une vingtaine de tonnes, au début du siècle, sur le marché de Yakoutsk, en Sibérie. La plus grande partie était destinée à l'exportation, vers la France notamment. Le régime communiste a décidé de mettre fin à ce marché.

Les défenses de mammoth ont traversé les âges sans aucun dommage. Et si la qualité de leur ivoire est légèrement inférieure à celle de l'éléphant, seul l'œil d'un spécialiste peut en déceler les infimes différences de texture.

C'est pourquoi le Japon, où l'industrie de l'ivoire emploie jusqu'à 30 000 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 140 millions \$, étudie avec intérêt les possibilités que lui offre le sous-sol sibérien.

Plus de dix millions de mammoths, disparus de la surface du globe il y a 10 000 ans, seraient encore enfouis en Sibérie, dans des zones gelées la majeure partie de l'année. En mars, une mission d'enquête japonaise se rendra en Sibérie.

Peut-être un jour les mammoths deviendront-ils garants de la survie de leurs cousins les éléphants, et l'URSS détrônera-t-elle les pays africains pour l'exportation de l'ivoire.

D'ici là, les éléphants ont jusqu'à 1992 pour essayer de se refaire une santé.

Les oubliés de la forêt africaine

VILEM BISCHOF
Agence France-Presse
PARIS

■ Alors que les éléphants font régulièrement l'objet de conférences internationales et que les gorilles ont même eu droit à une semblable attention sur les écrans du monde entier, le sort d'une autre espèce de singe anthropoïde, pourtant menacée elle aussi, n'inquiète que les spécialistes: le chimpanzé, cousin le plus proche de l'homme.

Certes, comparés aux quelques 400 derniers gorilles de montagne, les chimpanzés connaissent une situation pouvant paraître nettement moins préoccupante, car ils seraient encore 300 000; mais ils étaient un million il y a une trentaine d'années, éparpillés à travers toute l'Afrique tropicale, du Sénégal à la Tanzanie! Même si leur aire de répartition géographique n'a pas beaucoup changé depuis, à l'intérieur de cette zone, les chimpanzés sont de plus en plus rares, comme les forêts dans lesquelles ils abondaient autrefois.

Contrairement au gorille et à leur « frère » commun asiatique, l'orang-outang, le chimpanzé

n'est pourtant pas lié uniquement au milieu forestier. Doté d'une adaptabilité écologique remarquable, cet anthropoïde s'est installé non seulement dans la jungle équatoriale humide mais aussi dans les savanes, où les forêts ne forment que des galeries de quelques dizaines de mètres de large le long des cours d'eau.

S'ils trouvent de la nourriture (fruits sauvages, feuilles, fleurs, bourgeons, mais aussi termites, oisillons et, à l'occasion, bébés babouins ou antilopes...), les chimpanzés se satisfont d'un environnement relativement pauvre. Dans le Parc national du Niokolo-Koba, au Sénégal, j'ai rencontré des chimpanzés dans une toute petite vallée boisée entourée d'un vaste « bowal » (terme emprunté aux Peulhs et désignant un terrain complètement sec, quasiment sans végétation), à plusieurs dizaines de kilomètres de la première galerie forestière plus importante.

Une « affaire » pour les chasseurs africains

Après une journée passée en savane, les chimpanzés ont juste besoin de quelques arbres pour pouvoir se construire un nid, à plu-

sieurs mètres du sol, avant la tombée de la nuit. Tous les soirs, chaque chimpanzé adulte s'en confectionne un en pliant des branches, sans doute pour se protéger de son unique ennemi, à l'exception de l'homme: la panthère. Ces nids sont d'ailleurs généralement la seule indication de la présence de ces animaux fort discrets. Les chasseurs qui s'intéressent aux jeunes singes pour les revendre vivants savent en profiter.

Pour un paysan africain, c'est une affaire: il tue la mère, dont il vendra la viande sur un marché local, et recevra, de la part d'un revendeur d'animaux, entre 300 et 1 000 francs pour le bébé singe, qui reste agrippé sur le cadavre de la femelle. Une fois parvenu aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon, le prix du jeune chimpanzé atteint l'équivalent de 15 à 20 000 F. Selon les estimations des spécialistes, derrière chaque animal parvenu jusque-là se « cache » une bonne demi-douzaine de spécimens décédés lors des premiers jours de captivité ou du transport.

Le Fonds mondial de la nature (World Wildlife Fund — WWF) et l'Institut Jane Goodall, fondé par l'éthologue de ce nom qui

étudie le comportement des chimpanzés depuis plus de 30 ans en Tanzanie, ont dénoncé récemment ce commerce florissant. Certes, ont-ils noté, le commerce international des chimpanzés est interdit mais, dans la plupart des pays, leur commerce, pour des raisons biomédicales, échappe à la loi. Les Etats-Unis en possèdent le nombre le plus important: 3 000, dont 1 400 à 1 600 utilisés dans les laboratoires.

Collaboration du WWF avec dix pays d'Afrique

Pour l'heure, le WWF collabore avec dix pays d'Afrique centrale et occidentale pour aider à la survie de l'espèce dans les parcs naturels. Pour sa part, Mme Goodall a obtenu la protection de chimpanzés dans deux parcs tanzaniens.

Les spécialistes tiennent toutefois à souligner que la protection des chimpanzés passe aussi par les pays occidentaux, l'adoption de législations plus strictes et une éducation de la population, pour laquelle le chimpanzé n'est souvent qu'un animal destiné à faire rire les visiteurs des jardins zoologiques, des cirques, à la télévision...

Le bassin méditerranéen victime de la sécheresse

VICTOR LAMBALLE
Agence France-Presse
PARIS

■ Agriculteurs sinistrés, campagnes desséchées, nappes phréatiques quasi-épuisées: la sécheresse, fléau qu'on aurait pu croire en voie de disparition depuis la construction des grands barrages et la création d'immenses retenues d'eau, frappe de plein fouet le bassin méditerranéen.

La cause essentielle, outre le beau temps persistant: l'absence de neige, qui a depuis trois ans assombri les mines des skieurs, et qui contribue à la baisse du niveau des cours d'eau.

En France, un grand nombre de régions agricoles sont touchées, mais ce sont les agriculteurs du sud-ouest du pays qui souffrent le plus, tandis que sur la Côte d'Azur on se prépare à un nouvel été d'incendies monstres.

L'Association des producteurs de maïs a prévu, pour la première fois, une diminution de la surface de plantation, qui devrait passer de 1 900 000 hectares à 1 700 000. La culture du maïs devrait être en certains cas remplacée par celle du tournesol, plante moins gourmande en eau. Certains agriculteurs, las de guetter depuis trois ans la moindre goutte d'eau, se sont déjà spécialisés dans certaines cultures à usage pharmaceutique exigeant très peu d'arrosages.

Chacun s'ingénie à accroître ses ressources en eau, quitte à faire recréer les puits plus profondément. Quant aux propriétaires de piscines et aux amateurs de carrosseries rutilantes, ils sont priés de se faire discrets: dans certaines régions particulièrement touchées, l'atmosphère est au lynchage devant les gaspillages d'eau.

En Italie, il est tombé deux fois moins d'eau depuis le début de l'année que dans la même période depuis 40 ans, avec des déficits qui ont dépassé 80 p. cent dans le sud, où les principaux bassins sont pratiquement à sec.

Mesures d'urgence: le gouvernement a envoyé vers les régions sinistrées des camions-citernes ainsi que des bateaux-citernes, a débloqué des crédits pour l'implantation de petites unités de dessalinisation d'eau de mer et a fait procéder d'urgence aux réparations d'un grand nombre de canalisations et va améliorer le système d'aqueducs.

Les Italiens accusent en effet les autorités de ne s'être jamais soucies de l'état du réseau, devenu au fil des ans une « passoire » qui laisse s'échapper près de 40 p. cent de l'eau canalisée. Il est vrai que le réseau est géré par un total de quelque 13 000 organismes, pour la plupart municipaux, ce qui entraîne une grande lourdeur administrative et une dilution des responsabilités.

Mais l'heure est à présent à la



Le fléau de la sécheresse frappe le bassin méditerranéen.

rigueur. Signe des temps: à Naples, ville de l'insouciance, un Napolitain a dû payer une amende parce qu'il avait lavé son chien.

La pénurie la plus grave en Grèce

En Grèce, où les cultures sont menacées dans l'ensemble du pays, Athènes n'a plus que neuf mois de réserves d'eau. La pénurie en eau est la pire que le pays ait connue depuis un siècle, a indiqué le ministre de l'Environnement.

Comme en Italie, les mesures d'urgence portent notamment sur la réparation de nombreuses canalisations dont les fuites sont chroniques, mais une série de nouveaux forages a été entreprise dans certaines provinces pour tenter de trouver des nappes phréatiques vierges. En outre, les autorités ont lancé une campagne nationale contre le gaspillage d'eau sous toutes ses formes. Ainsi, les hommes ont été priés de ne plus laisser le robinet du lavabo ouvert quand ils se rasent, ce qui, a-t-on calculé, entraîne pour la seule ville d'Athènes une perte de 90 000 mètres cubes d'eau par jour, soit la consommation quotidienne d'une ville de moyenne importance.

Cinq cents mille hectares de cultures diverses — céréales, coton, fruits et primeurs, tabac — sont menacés de sinistre grave s'il

ne pleut pas dans les toutes prochaines semaines.

Algérie: l'eau réservée

En Algérie, la sécheresse frappe une fois de plus, alors que la pénurie d'eau se fait sentir depuis dix ans déjà. Au pied des barrages, les retenues ne sont parfois plus qu'à un cinquième de leur niveau normal. Près d'Annaba, dans l'est du pays, le complexe industriel d'El-Hadjar, dont les trente-cinq usines exigent 700 litres d'eau par seconde, est menacé de fermeture: il lui manque 300 litres d'eau par seconde.

Le gouvernement a mis en oeuvre un programme d'urgence: multiplication des forages, adductions d'eau supplémentaires, affectation des barrages à des usages prioritaires. Les autorités envisagent, dans certains cas, d'interdire purement et simplement l'utilisation d'eau sauf pour les besoins vitaux. Le gouvernement recommande aux agriculteurs d'utiliser des eaux usées recyclées.

Le Bassin méditerranéen, on le voit, est donc touché dans son ensemble. Ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur les prix des fruits et légumes, à l'abandon des vacances d'été. En cette fin de XX^e siècle, les hommes doivent plus que jamais apprendre à gérer leurs ressources, et compris celle qu'ils ont de tous temps, dans les régions tempérées, considérée comme la plus naturelle de toutes: l'eau.

LA PRESSE VOUS AIDE À LES SITUER DANS LEUR CONTEXTE



BEIJING, 5 juin 89. Un chinois retarde la progression de 4 chars sur le boulevard Changan à Beijing, lors du soulèvement étudiant dans cette ville. AGENCE AP. PHOTOGRAPHE JEFF WIDERER.

Une information sans déformation :
la façon la plus sûre
de vous faire une opinion juste et réfléchie
sur les événements
qui bouleversent et façonnent le monde
dans lequel nous vivons.

Je pense donc je lis

La Presse

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Collège de Bois-de-Boulogne

APPEL D'OFFRES

CAFÉTÉRIA, COMPTOIR ALIMENTAIRE

PROPRIÉTAIRE: Collège de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Qc H4N 1L4 Tél.: (514) 332-3000

CONSULTANTS: Bernard & Associés
5450, chemin de la Côte-des-Neiges
Bureau 114
Montréal, Qc H3T 1Y6 Tél.: (514) 342-2652

Le Collège de Bois-de-Boulogne, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection des comptoirs alimentaires de sa cafétéria du pavillon Ignace-Bourget.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au Service de l'équipement du Collège de Bois-de-Boulogne, 10555, av. de Bois-de-Boulogne, Montréal, à compter de 9 h 00 le mardi 8 mai 1990, contre un dépôt de trente dollars, (30\$) sous forme de chèque visé, non remboursable, émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission, à l'ordre du propriétaire, le Collège de Bois-de-Boulogne, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services; chacune de ces garanties devra correspondre à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat.

Les soumissions, en trois (3) copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Service de l'équipement du Collège de Bois-de-Boulogne, au 10555, av. de Bois-de-Boulogne, Montréal, le 15 mai 1990, heure en vigueur localement, lundi, le vingt-huitième jour du mois de mai 1990, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

ANTOINE BOULIZON
Directeur des services de l'équipement

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

DOSSIERS Nos 9-86-01360-5, 9-86-01361-3

Un terrain vacant portant les numéros de lots P.174 et P.175 du cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption de Repentigny situé dans la municipalité de Repentigny et ayant une superficie de 149 041 pieds carrés.

La valeur est estimée à 161 500\$.

La réception des soumissions prendra fin le 1er juin 1990 à 11 h.

DOSSIER No 9-86-01363-9

Un terrain vacant portant le numéro de lot P.1 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Assomption situé dans la municipalité de la Paroisse de l'Assomption et ayant une superficie de 20 521,3 mètres carrés.

La valeur est estimée à 170 000\$.

Le terrain est situé dans une zone agricole au sens de la loi sur la Protection du territoire agricole.

La réception des soumissions prendra fin le 1er juin 1990 à 10 h 30.

Tout offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumissions compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, un appel d'offres, et ce, pour l'un ou l'autre des dossiers dont il a été fait mention précédemment, et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service de l'expropriation, Ministère des Transports.

85, De Martigny Ouest, Bureau 3.14, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8; tél.: (514) 436-8366, en prenant soin de préciser les numéros de dossiers mentionnés plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service de l'expropriation du Ministère, à l'adresse précitée, à la date et à l'heure indiquées pour chacun des dossiers.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard F.C.A.

Appel d'offres n° 38.00.90 (1)

Lot n° 1

La Corporation du village nordique de Salluit recevra des soumissions cachetées en rapport avec l'équipement décrit ci-dessous:

Un camion à quatre roues motrices et moteur diesel, équipé d'un réservoir de 1 500 gallons pour livraison d'eau potable.

Les cahiers de soumission seront disponibles de 9 h à 17 h à compter du 10 mai 1990 à l'adresse suivante, moyennant le versement d'une somme non remboursable de 25 \$ par lot, sous forme de chèque visé ou de mandat fait à l'ordre de Le Groupe VFA Inc.:

Le Groupe VFA Inc.
3300, boul. Cavendish, bureau 305
Montréal (Québec) H4B 2M8

Les soumissions seront reçues jusqu'au 24 mai 1990 à 16 h (heure avancée de l'Est), heure et date auxquelles elles devront se trouver physiquement à l'adresse suivante où elles seront ouvertes sous réserve des mentions du cahier de soumission à ce sujet:

Le Groupe VFA Inc.
3300, boul. Cavendish, bureau 305
Montréal (Québec) H4B 2M8

L'original et deux copies du cahier de soumission devront être envoyés dans une enveloppe cachetée portant, au recto et au verso, la mention:

DO NOT OPEN - TENDER DOCUMENTS

La Corporation du village nordique de Salluit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le 5 mai 1990

Paulus Paclayot
Maire
Corporation du village nordique de Salluit

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: YVON PROVOST ET DE LA FAILLITE DE: JOSÉE LANGEVIN

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Lot n° 1: Une résidence unifamiliale sise au 514, rue Boniface, Le Gardeur (gréve). Lot 147-188, Paroisse de St-Paul l'Ermitte.

Évaluation municipale: \$84,850
Prix minimum demandé: \$87,000

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du Syndic, lequel les recevra jusqu'à 11 h le 11ème jour de mai 1990.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «SOUMISSION-Y. PROVOST ET J. LANGEVIN».

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., et dont le montant représente au moins 5 pour cent du montant de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic, Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon inc., 600, de La Gauchetière ouest, bureau 1900, Montréal, à 11 h, le 11ème jour de mai 1990.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de toutes les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection et les dites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection des éléments d'actif en question, le 9ème jour de mai 1990, entre 10 h et 16 h.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Madame Violette Boudreau, du bureau du syndic.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière ouest
Bureau 1900
Montréal, Québec
H3B 4L8
Téléphone: (514) 954-4610
et
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.

Parc olympique

APPEL D'OFFRES

CONTRAT NO C-800-02 LOT NO 070.01
PARE-VAPEUR AU PLAFOND (VOÛTE)
Travaux relatifs à la fourniture et à l'installation d'un pare-vapeur à la voûte (plafond) du Biodôme de Montréal, incluant le nettoyage.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaire au Québec et qui auront requis les documents de soumission à leur nom.

Un paiement non remboursable de 405 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à la Régie des installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents.

Les soumissions pour être recevables, devront être accompagnées d'une GARANTIE sous forme soit d'un cautionnement correspondant à un montant minimum de 10% du montant de la soumission, soit d'un chèque visé correspondant à un montant minimum de 5% de la soumission.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:

Régie des installations olympiques
Service des achats
4141, av. Pierre-de-Coubertin
(coin rue de LaSalle)
Montréal (Québec)
H1V 3M7
Téléphone: 252-4675
9h à 12h 13h à 17h

La RÉCEPTION des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées au soin du secrétaire.

Une visite des lieux est prévue le mercredi 9 mai 1990 à 14h. Pour informations techniques et/ou rendez-vous, veuillez communiquer avec Monsieur Bernard Fortin au numéro 252-4656.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée au mercredi 23 mai 1990 à 15h.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Mo Mireille Zigby

APPEL D'OFFRES PUBLIC

CENTRE D'ACCUEIL GOUIN-ROSEMONT

La corporation du Centre Hospitalier, Centre d'Accueil Gouin Rosemont demande des soumissions pour la construction d'un nouvel ascenseur au 5900, rue St-Vallier, Montréal, H2S 2P3.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Monsieur Claude Gagnier, architecte, au 48, rue Ste-Anne, Pointe-Claire, Québec, H9S 4P8 (téléphone 694-4532) contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50) à l'ordre de la Corporation du Centre d'Accueil Gouin-Rosemont ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cette fin et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: «SOUMISSION PROJET AMÉNAGEMENT DES SERVICES DE READAPTATION» et adressées à Madame Juliette Bailly, 5900, rue St-Vallier, Montréal, H2S 2P3.

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 30 du mois de mai 1990, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requises.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les constructions d'immeubles des établissements, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec (C.T. 148183).

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Juliette Bailly
Directrice générale

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN CHALET
PARC EDMOUR J. HARVEY
VILLE DE STE-JULIE-DE-VERCHÈRES
1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL
C.P. 60
STE-JULIE-DE-VERCHÈRES, QC J3E 1X5
RÈGLEMENT NUMÉRO 643

ARCHITECTE: Jacques Hébert,
Architecte
403, rue St-Claude
Montréal, QC
H2Y 3B6

La Ville de Ste-Julie-de-Verchères, propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'un chalet au parc Edmour J. Harvey situé sur la rue Plateau, à l'endroit de l'ancienne «grange rouge».

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte au 403, rue St-Claude à Montréal, le 7 mai 1990 après 11 h contre un dépôt de cinquante dollars (50\$) non remboursable, payable sous forme de chèque émis à l'ordre de Jacques Hébert, Architecte.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalent 10% du montant de la soumission, émis à l'ordre du propriétaire: Ville de Ste-Julie-de-Verchères ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à l'Hôtel de Ville à Ste-Julie-de-Verchères, (Québec) jusqu'à 11 h, heure en vigueur localement, le mercredi 23 mai 1990 pour être ouvertes publiquement le même jour, au même endroit et à la même heure.

La Ville de Ste-Julie-de-Verchères ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourra aucune responsabilité en regard des pertes ou dommages pouvant résulter de la présentation des soumissions par les soumissionnaires.

Donné à Ste-Julie-de-Verchères, ce 4 mai 1990.

La Greffière
Brigitte Boivert, avocate

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE: 2646-5872 QUÉBEC INC.
4490, Jean-Talon Est
St-Léonard, Québec

FRIEFLD LITWIN LEVITSKY FELDMAN, en sa qualité d'agent pour une banque à charte canadienne, par la présente demande des offres pour l'achat des actifs suivants:

TOUTE SOUMISSION GLOBALE DEVRA INCLURE LES MONTANTS ALLOUÉS À CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT #1 INVENTAIRE AU PRIX DE DÉTAIL consistant en une grande variété d'aliments non périssables, détergents, articles ménagers, cadres, outils, articles de quincaillerie, micro-ondes, vidéos, réfrigérateurs, systèmes de son, lecteur de disques au laser, télévisions, radios, confiserie, cadeaux, cosmétiques, montres, bagages, papeterie, nappes, accessoires électriques, verrerie, accessoires de salle à manger.

Ayant une valeur au détail approximative de: 581,100\$

LOT #2 MEUBLES ET ACCESSOIRES consistant en des filières, bureaux, chaises, casiers, tablettes, vitrines, comptoirs de caisse, coffres-forts, caisses enregistrees, étiqueteuses, télévision à circuit fermé, écrans avec caméras et câbles, téléphones, système d'intercom avec amplificateur, paniers à provisions, grabats, tables, etc...

Seules les enveloppes cachetées et identifiées «SOUMISSION POUR 2646-5872 QUÉBEC INC.», comprenant un chèque visé de 20% de l'offre, payable à l'ordre de FRIEFLD LITWIN LEVITSKY FELDMAN «en fidécommiss», seront reçues au bureau de l'Agent, et ce jusqu'à 2 heures de l'après midi, le jeudi 10 mai 1990.

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs peuvent être inspectés le lundi 7 mai 1990, entre 10 h A.M. et 4 h P.M. au local de la compagnie.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente constituent une partie intégrale de toute soumission. Une description complète de tous les lots sera disponible au moment de l'inspection, et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

FRIEFLD LITWIN LEVITSKY FELDMAN
Syndic de faillite
1980 Sherbrooke ouest, 6e étage
Montréal, Qué. H3H 1E8
(514) 933-1414

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: NOVASAC INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires au 11301, Colbert, Anjou, Québec H1J 2S4; Débitrice

AVIS est par les présentes donné que la proposition déposée par NOVASAC INC. le 20 mars 1990 a été rejetée à l'unanimité par les créanciers lors de l'assemblée tenue le 5 avril 1990 et ajournée le 30 avril 1990.

En conséquence, NOVASAC INC. est réputée avoir fait cession de ses biens le 20 mars 1990 et la première assemblée des créanciers a été tenue le 30 avril 1990.

DATE DE LAVAL, ce 5e jour de mai 1990.

RAYMOND CHABOT FAFARD GAGNON INC.
Syndic
RÉJEAN BOUCHARD
Responsable de l'actif

1200, boul. Saint-Martin ouest
Bureau 200
Laval, Québec, H7S 2E4
Gagnon Inc. (514) 382-9234

AVIS

AVIS est donné par ces présentes que les garanties créées par l'Acte de Fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage signé par 2646-5872 QUÉBEC INC. en faveur de M. Morley Miller devant Me Solomon Katz, notaire, en date du 14 décembre 1989 et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4229973 est devenue exécutoire. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q., c. P-16), M. Morley Miller par Friefeld Litwin Levitsky Feldman, Agent.

SAAB-SCANIA CANADA INC.
par Peat Marwick Thorne inc.

Ville de Sainte-Julie

Cégep de Saint-Laurent

APPEL D'OFFRES

Le cégep de Saint-Laurent, 625, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent, Québec H4L 3X7, sollicite des soumissions pour la réparation de dix (10) machines pour notre département de fabrication mécanique, soit:

- 1 Rectifieuse cylindrique Jone & Shipman
- 2 Tours Harrison
- 4 Lecteurs digitaux
- 2 Fraiseuses universelles SAJO
- 1 Fraiseuse Anayak

Le soumissionnaire devra constater sur place l'envergure des travaux à exécuter.

Seules les compagnies ayant leur place d'affaires dans la province de Québec seront autorisées à soumissionner.

Les entreprises devront se procurer les documents de soumission au service de l'approvisionnement (local B-21-C) de 8 h à 16 h.

Les soumissions seront ouvertes le lundi 21 mai 1990 à 14h, heure locale en vigueur, au local B-21-E, situé au 625, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent, Québec.

Le Collège ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues; de plus, il se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Jacques Bélanger
Directeur des services administratifs

Le Groupe MMG

McQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TAILLEUR INC.
Syndic de faillite

85, RUE SAINT-CHARLES OUEST
BUREAU 101 LONGUEUIL (QC) J4H 3W7
(514) 679-7020 - (514) 675-6215

Dans le cadre d'un mandat d'identification de fournisseurs de logiciel, vous êtes invités à faire connaître vos réalisations dans les domaines suivants:

Gestion des déplacements de véhicules avec contraintes
Identification et localisation des véhicules sur cartes géographiques
Programmation des déplacements en fonction de contraintes

Faites parvenir vos coordonnées avant le 15 mai 1990

6619 de Normanville, Montréal, Québec H2S 2B8

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RESTOS-PORCION INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires au 1303, rue Villery, Montréal, Québec, H2E 1G5. Débitrice

AVIS est par les présentes donné que la compagnie RESTOS-PORCION INC. a déposé une cession entre les mains de RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. le 24e jour d'avril 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de mai 1990 à 10h00 au bureau du syndic, 1200, boul. St-Martin ouest, Bureau 200, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

DATE de Laval, ce 5e jour de mai 1990.

RAYMOND CHABOT FAFARD GAGNON INC.
Syndic
JEAN-ROBILLARD, c.a.
responsable de l'actif

1200, boul. Saint-Martin ouest
Bureau 200
Laval, Québec, H7S 2E4
Gagnon Inc. (514) 382-9234

APPEL D'OFFRE NO. 772

VENTE D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville offre en vente des équipements informatiques, ci-après décrits et demande des soumissions à cet effet:

QUANTITÉ DESCRIPTION

- 1 Unité centrale de traitement modèle 5360-B14, IBM 36 mémoire vive 512K, mémoire auxiliaire 400 mg
- 1 Dérouleur de bande IBM — modèle 6157
- 1 Imprimante IBM — modèle 5224
- 1 Imprimante IBM — modèle 5256
- 10 Écran cathodique IBM — modèle 3180
- 1 Imprimante IBM avec alimenteur — modèle 5219
- 1 Écran cathodique IBM — modèle 5251
- 1 Écran cathodique IBM — modèle 3197
- 1 Traitement de texte AES super plus
- 1 imprimante QUME

Ces équipements informatiques sont mis en vente dans son état actuel et sans garantie aucune. Son inspection est de la responsabilité entière de l'adjudicataire éventuel et pourra être faite à la division informatique de la Ville avant la date limite pour le dépôt des soumissions.

Ne seront considérés que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville, formulaire que l'on pourra se procurer en s'adressant au bureau des Achats, 600 rue Sagard à Saint-Bruno-de-Montarville à compter de la date de la présente parution.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la soussignée, dans une enveloppe scellée à l'Hôtel de ville, 1585 rue Montarville, avant 10h a.m. le 17 mai 1990. Les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil, à la même adresse, le même jour, à la même heure.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni quelque soumission que ce soit et ce, sans indemnité envers les soumissionnaires.

Josée Racicot, avocate

CÉCM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

BUREAU DES APPROVISIONNEMENTS
No 3P-647

Appel d'offres pour l'achat de LAMPES FLUORESCENTES

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formules fournies par la Commission et déposée au plus tard à 10 heures le 14 mai 1990.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents requis au bureau des approvisionnements, 3e étage, 3700, rue Rachel est, Montréal.

La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

MISE AU POINT

Veuillez noter que dans notre circulaire «Sears présente une grande dame» insérée dans La Presse du 1er mai 1990, en page 19, pour les articles en réclame, une note aurait dû indiquer «Prix de cette page en vigueur jusqu'au 12 mai 1990». En page 4, le nouveau parfum et produits «Red Door» par Elizabeth Arden ne sont pas offerts à nos magasins de Ste-Marthe-sur-le-Lac, St-Jérôme, Granby, Lévis, Sorel et Drummondville.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Studio O. Allard Photographies Inc. ayant sa principale place d'affaires à 435, Mont-Royal Est, Mil. en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 9 septembre 1988, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 20-9-88 sous le numéro 4072905. Montréal, le 1er mai 1990
Banque Nationale du Canada

MISE AU POINT

Veuillez noter que dans notre annonce «VENTE D'UN JOUR» parue le 29 avril 1990, pour la vente en vigueur le 5 mai 1990 au magasin Sears du Carrefour Laval, les pneus Pirelli Response de la série 38000 n'auraient pas dû paraître; ces pneus ne font pas partie de la promotion pour cette Vente d'un Jour; de plus, les prix des pneus RoadHandler II devaient se lire: Ord. 96,99\$ à 150,99\$ et les prix de vente 72,74\$ à 113,24\$ ch.

NOUS PRÉSENTONS NOS EXCUSES À NOTRE CLIENTÈLE

SEARS

RAPPORTEZ-LES!

Moi, je récupère

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages H9, H15 et H16

Congrès des Acadiens du monde entier en 1994

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les deux millions d'Acadiens des quatre coins du monde tiendront à l'été 1994 un congrès qui les réunira en Acadie, leur terre d'origine.

L'annonce de cet événement, qui se tiendra du 10 au 24 août, dans quatre ans, a été faite jeudi par le président de la Fédération acadienne du Québec, M. Marcel Léger, ex-ministre des gouvernement Lévesque et Johnson.

En attendant qu'une étude détermine précisément le nombre d'Acadiens et leurs pays de résidence, on estime qu'il y en a un million en Louisiane, 300 000 en Acadie (les quatre provinces maritimes) et 300 000 au Québec et dans le reste du Canada.

Dans une proportion moindre, il y en aurait également au New Hampshire, au Massachusetts, en France et en Nouvelle Zélande.

D'ici la tenue du congrès mondial, des activités visant à mettre en évidence la culture acadienne tout en ramassant des fonds seront organisées.

Ainsi, il y aura un cocktail-bénéfice mardi prochain au Centre canadien d'architecture où se tient l'exposition de l'architecte acadien Ernest Cormier. A cette occasion, Viola Léger recevra le prix Méritas acadien 1990 des mains de l'universitaire et romancière Antonine Maillet.

Cette dernière a expliqué que l'appellation «congrès mondial acadien» recouvre deux réalités: celle des Acadiens s'ouvrant au monde et celle montrant qu'il y a «un petit morceau de nous un peu partout dans le monde».

Pour Mme Maillet, le congrès sera une fête à la fois culturelle et politique puisque la poésie, le théâtre et la chanson acadienne sont autant de façons utilisées par les Acadiens de manifester leur présence, leur existence et leur survie, a-t-elle expliqué.

Au Québec, l'Acadie a été mise sur la carte par le théâtre, plus particulièrement par la pièce *La Sagouine* présentée au Théâtre du Rideau Vert, en octobre 1972, a rappelé l'auteur.

A l'occasion de la déportation des Acadiens, en 1755, appelée «le grand dérangement», des réfugiés acadiens ont afflué en Gaspésie et aux îles de la Madeleine. D'autres se sont établis dans 75 paroisses québécoises, dont Saint-Grégoire de Nicolet, Saint-Jacques de l'Acadian, Sainte-Marie-Salomé et dans le village de

L'Acadie près de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au 19^{ème} siècle, des rassemblements d'Acadiens ont été tenus au Nouveau-Brunswick (1881), à l'île du Prince-Édouard (1884) et en Nouvelle-Écosse (1889).

Un hymne national a été choisi (Ave Marie Stella) et un drapeau (le tricolore français auquel une étoile jaune a été ajoutée dans la bande bleue).

On sait que les premiers colons acadiens venaient surtout de la région du Poitou, de la Touraine, de Saintonge, de la Vendée, de la vallée de la Loire.

Au cours des fêtes du congrès de 1994, on prévoit organiser un concours visant à remplacer l'hymne national.

La région hôte du congrès n'a pas encore été déterminée. Elle le sera le mois prochain.

Le capitaine de La Calypso met son sac... à terre

Agence France-Presse

MARSEILLE

Après avoir brouillé pendant 37 ans sur toutes les mers du globe, le capitaine du navire de recherches scientifiques français *La Calypso*, Albert Falco, 63 ans, collaborateur direct du commandant Cousteau, a mis son sac à terre la semaine dernière.

Falco ne quittera toutefois pas la mer. Installé sur l'île méditerranéenne du Frioul, dans la rade de Marseille, sa ville natale, il s'est donné une nouvelle mission: sensibiliser les jeunes générations à la défense du milieu marin. «En plongeant dans tous les fonds marins, nous avons pris conscience de la dégradation du milieu. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme, explique-t-il. Il est urgent de gérer et protéger la mer de façon rationnelle».

Albert Falco a plongé pour la première fois à l'âge de 10 ans, et est devenu le collaborateur de Cousteau quelques années plus tard. Il raconte avoir «effectuée plus de mille plongées en petit sous-marin et passé près de 20 000 heures sur et sous les mers, caméra au poing, pour filmer toute la féerie de la vie marine». Dans les mers australes, il a nagé une vingtaine de minutes avec une baleine, «les yeux dans les yeux».

FAIS-MOI DES BEAUX YEUX!



Les élégantes... à prix VU:

seulement
302\$
Mondi 5565



7050, Jean-Talon est
(près des Galeries d'Anjou)
352-1010

Le seul et unique
centre de la vision...

VU!



LES FEUX FONT RAGE À LA RONDE

LES MERCREDIS ET SAMEDIS
DU 26 MAI AU 20 JUIN



L'INTERNATIONAL
BENSON & HEDGES INC.



LA RAGE DE L'ÉTÉ

N'attendez pas! Achetez dès maintenant vos billets Ticketron!

Cette année, choisissez le seul traitement capable de soigner votre rage de feux d'artifice et de fantastique. Achetez des billets de **sièges réservés** et voyez le spectacle en direct de La Ronde. Les plus grands spécialistes du monde entier s'y sont donné rendez-vous et vous ont concocté une miraculeuse cure de merveilleux!

L'International Benson & Hedges Inc.: un tour du monde fulgurant!

Samedi 26 mai	Allemagne	Zink Feuerwerk
Mercredi 30 mai	Australie	Syd Howard Fireworks Int.
Samedi 2 juin	France	Société Étienne Lacroix
Mercredi 6 juin	Espagne	Pirotecnica Caballer
Samedi 9 juin	États-Unis	Pyro Spectaculars Northwest
Mercredi 13 juin	Canada	Ampleman Pyrotechnie
Samedi 16 juin	Suisse	Les Artistes Associés Suisses
Mercredi 20 juin	AMARC	Industria Panzera



Toutes les activités de La Ronde en prime!

Ne vous privez pas! Tous les billets de feux d'artifice donnent un accès illimité à La Ronde. Allez! Assistez à l'un des trois spectacles de la revue musicale **Hommage à Starmania** au Jardin des Étoiles ou à l'un des trois représentations du **Cirque du Tonnerre** sous le Chapiteau (nombre de places limité dans les deux cas). Faites autant de **manèges** que vous le voulez! Visitez **l'Aquarium**! Tout est gratuit! Tout est compris dans le prix de votre billet d'entrée.

Billets et horaire des spectacles

La Ronde ouvre à 11 h. Feu à 22 h
Hommage à Starmania au Jardin des Étoiles: 17 h 15, 20 h 15 et 23 h
Cirque du Tonnerre sous le Chapiteau: 14 h 30, 17 h et 19 h 30

Billet Ticketron (siège réservé à la Place d'animation ou dans les gradins face aux rampes de lancement): **19 \$**

Passe-Partout: SAMEDI: **16,95 \$**
MERCREDI: **16,95 \$ (12 \$ à compter de 17 h)**

Passe-Partout jeunesse (moins de 9 ans): **7,95 \$**

Passe-Partout famille*: **38 \$**

* 2 visiteurs de 9 ans et plus et 2 visiteurs de moins de 9 ans; 1 visiteur de 9 ans et plus et 3 visiteurs de moins de 9 ans; visiteur additionnel de moins de 9 ans: **7 \$**

RENSEIGNEMENTS
Montreal et environs: 872-6222
Ticketron: 288-2525

ACCÈS FACILE
Par le métro, station Île-Sainte-Hélène
ou par l'autobus 169, du métro Papineau.

CBC 6

CITE
107.3 FM

La Presse

CKAC73AM

CFTM